

PRISE DE PAROLE

Bruxelles, le 14 novembre 2023



L'IRCEM apporte son éclairage sur la Protection Sociale à la française lors du 10ème congrès de l'EFFE

Le mardi 14 novembre, la Fédération Européenne des Emplois de la Famille (EFFE) a célébré ses 10 ans à Bruxelles. A cette occasion, le Directeur Général du Groupe IRCEM, Serge Da Mariana, est intervenu en tant que Grand Témoin. Il a rappelé l'importance du paritarisme et du dialogue social dans la construction de notre modèle de protection à la française, ainsi que la nécessité de lutter contre le travail dissimulé.

Le dialogue social, moteur de la Protection Sociale à la française

Le dialogue social entre représentants des salariés et des employeurs est essentiel dans le fonctionnement des Groupes de Protection Sociale tels que l'IRCEM. En impliquant l'ensemble des acteurs du secteur, le Groupe s'enrichit de la pluralité de leurs points de vue et construit avec eux les solutions les mieux adaptées aux salariés du secteur de l'emploi de la famille et à domicile.

Ce dialogue avec les partenaires sociaux structure le secteur. Il permet de faire évoluer les droits sociaux et d'améliorer la protection des salariés et garantit de meilleurs droits pour tous. Ce fut le cas récemment avec l'adoption de la nouvelle Convention Collective Nationale Unique qui, en harmonisant les garanties dont bénéficient les Assistants Maternels et les Salariés du Particulier Employeur, renforce la protection de chacun.

Lutter contre le travail dissimulé pour améliorer la protection de tous

Cet échange au niveau européen sur le futur de l'emploi à domicile fut également l'occasion pour le Directeur Général du Groupe de revenir sur l'importance de la lutte contre le travail dissimulé.

C'est en effet la déclaration d'embauche du salarié par le particulier employeur qui déclenche la protection sociale de l'employé. Il lui permet de bénéficier d'un salaire minimal conventionnel et droits sociaux tels que les congés payés, la retraite, la prévoyance, la formation ou encore un suivi médical. Les avantages ne sont pas négligeables non plus pour l'employeur qui, en déclarant son salarié, peut prétendre à des dispositifs fiscaux incitatifs tels que le crédit d'impôt ou des déductions fiscales.

Le travail dissimulé est passé de 50% au début des années 2000 à environ 18% actuellement. Le Groupe IRCEM insiste sur la nécessité de renforcer cette dynamique afin d'améliorer la protection de ses publics.

CONTACT PRESSE

Audrey Nybelen - communication@ircem.org

À propos du Groupe IRCEM

Groupe IRCEM, l'expert de la protection sociale pour les emplois de la famille

L'IRCEM est un Groupe de Protection Sociale qui protège 5 millions d'employeurs et de salariés à domicile face à la maladie et lors de leur retraite. Sa solidité financière et sa gestion maîtrisée des risques font de lui un partenaire fiable et reconnu depuis 50 ans.

Association à gestion paritaire et à but non lucratif, le Groupe porte une vision humaniste et innovante, avec une conscience de son impact social et sociétal. Elle s'exprime dans son idée maîtresse qui est d'écouter et guider les salariés et les employeurs du secteur pour mieux les protéger tout au long de leur vie.

Pour en savoir plus

ircem.eu    

261 avenue des Nations Unies • 59100 Roubaix